



Numéro de l'acte	2024-37-
Accusé de réception en préfecture	AFSCOCL
062-216200402-20240415-2024-37-AFFSCOC-DE	
Date de l'émission	17 Délibération
Date de réception préfecture	17/04/2024
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-37

AFFAIRES SCOLAIRES : VOYAGE A PARIS – ECOLES PRIMAIRES D'ARQUES – PARTICIPATION COMMUNALE

RAPPORTEUR :

Madame Corinne REANT

Adjoint au Maire, Affaires scolaires – Jeunesse

Le conseil municipal,

La Municipalité offre chaque année aux élèves de CM2 passant en 6^{ème} un voyage à Paris pour les écoles Albert Camus, du Centre, des Bourguets et de la Basse-Meldyck.

Lors de cette sortie, des frais ont été engagés (entrées à la Tour Eiffel).

Afin d'alléger la contribution payée par les écoles, il convient de leur rembourser les sommes avancées.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : VERSE directement aux écoles une subvention de :

- 83.40€ à l'école de la Basse-Meldyck>
- 65.60 € à l'école du Centre
- 89.60 € à l'école primaire Albert Camus
- 68.20 € à l'école Jules Lesieux les Bourguets

ARTICLE 2 : IMPUTE les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2024.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|----|
| - Votes favorables | 25 |
| - Votes défavorables | 0 |
| - Abstentions | 0 |

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME

Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture

le 7 AVR 2024 et publication ou
notification le

Monsieur le Maire 7 AVR 2024

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.